

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNAF
Caisse nationale des allocations familiales

Décision du 1^{er} avril 2016 portant délégation de signature

NOR : AFSX1630336S

Le directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales,
Vu le code de l'action sociale et des familles (CASF);
Vu le code rural, et notamment son article L. 732-1;
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment ses articles L. 217-3, L. 223-1 et suivants, L. 224-1 et suivants, R.223-1, R.224-1 et suivants (en particulier l'article R.224-7) et R.226-1 et suivants;
Vu le code du travail, et notamment ses articles L. 2323-27 et L. 2323-28;
Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;
Vu le décret du 5 septembre 2013 portant nomination de M. Daniel Lenoir en qualité de directeur de la Caisse nationale des allocations familiales (JO du 6 septembre 2013);
Vu la décision du 30 novembre 2015 portant règlement d'organisation de la CNAF,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Hugues POLLASTRO, adjoint à la directrice de la mission information et communication, pour signer, dans le cadre de ses fonctions, les pièces suivantes:

- la correspondance courante de la mission information et communication;
- les demandes d'achats de biens ou de services adressées au pôle gestion de la commande publique;
- les validations du service fait ou la réception des biens pour les biens et services livrés;
- les validations des états de frais du personnel;
- les ordres de mission du personnel en métropole pour la mission information et communication.

Article 2

La secrétaire générale et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité, au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris ainsi que sur le site Internet www.caf.fr.

Fait le 1^{er} avril 2016.

Le directeur général,
D. LENOIR

Le contrôleur général économique et financier,
E. NOUVEL

*La directrice de la mission information
et communication,*
B. DEGRUIGILLERS-DE-LA-BROSSE

*L'adjoint à la directrice
de la mission information et communication,*
H. POLLASTRO